



3

DISPONIBILITÉS DES SUBSTANCES ET SOLUTIONS ALTERNATIVES : LES POLITIQUES SUR LE COUP

Les moyens de contrôle phytosanitaire ont commencé à être utilisés depuis la fin du 19^e siècle.

Le fait d'être naturel ne supprime pas les risques pour le consommateur et sur la biodiversité. L'enjeu est de trouver un équilibre entre efficacité et effets secondaires.

Le changement principal vient de l'apport de la chimie de synthèse qui a permis la création de substances beaucoup plus efficaces et sélectives.

Combiné à la génétique, il est devenu possible de créer des plantes résistantes à certaines molécules (glyphosate, sulfonilurées) ou produisant leur propre insecticide (lutte contre la pyrale et la sésamie en culture de maïs par exemple). Si dans le cas des insectes, ceci s'est traduit par une réduction effective de l'usage et de l'impact, la situation est moins convaincante pour les résistances aux herbicides avec la sélection de flore adventice spécialisée et résistante aux molécules herbicides.

1 DEFIS ASSOCIES A L'EMPLOI DES MOLECULES DE SYNTHESE

Les enjeux sont principalement de quatre ordres :

- Mode d'action des substances qui peuvent perturber des auxiliaires utiles (cas des néonicotinoïdes).
- Résidus présents dans les produits consommés et dans l'environnement (eau, air, sol) ainsi que leurs formes dégradées (métabolites).
- Apparition de résistances lors de mutations naturelles des plantes adventices, de pathogènes ou

de ravageurs.

- Effets indirects engendrés par la simplification des systèmes de culture.

Les dommages causés par certaines substances, combinés à l'amélioration des moyens de détection et la compréhension des effets secondaires ainsi que de leur accumulation dans le milieu, ont conduit à un durcissement des autorisations de mise sur le marché.

Un niveau de contrainte est stimulant pour l'innovation tant qu'il n'est pas trop décalé par rapport à l'environnement concurrentiel. Mais il convient qu'il soit construit avec les parties prenantes (fournisseurs et consommateurs) pour être accepté et motivant dans la recherche de solutions.

2 ROLE DU POLITIQUE

Les politiques, sensibles aux attentes des populations, accompagnent ces évolutions en créant des réglementations relatives à l'usage, et en durcissant les conditions d'acceptation pour les autorisations de mise sur le marché de nouvelles molécules.

Cela se traduit par des distorsions de concurrence qui agacent les agriculteurs, d'une part, et qui se traduisent par l'émission de dérogations (souvent temporaires) d'autre part, en cas d'impasse face à des développements de maladies incontrôlées, par application de l'article 53 du règlement 1107/2009 qui définit les conditions d'homologation et d'utilisation des substances actives et des produits commerciaux.

Les dérogations aboutissent à des applications

aux champs retardées avec efficacité réduite et compliquent le retour sur investissement d'alternatives plus vertueuses, ce qui décourage la recherche. Cela s'accompagne d'un discrédit de la part de la société civile qui y voit une "démission" face à "l'agro-industrie" et qui radicalise ses exigences sans comprendre la complexité des enjeux.

Le Gouvernement français s'est engagé à ne pas émettre de nouvelles interdictions sans solutions, même si au niveau français la décision d'autorisation, et donc d'interdiction, est prise par une agence indépendante, l'Anses.

Les objectifs européens du Green Deal vont continuer d'exercer une pression pour la réduction des doses (les aspects de réduction de gaz à effet de serre compliquent encore plus l'équation mais sont hors du champ de cet article, bien qu'ils rendent l'enjeu des objectifs plus difficile à saisir et leur maîtrise globale plus compliquée à atteindre).

A titre d'illustration 75 substances actives, représentant 79% des volumes consommés au niveau européen, sont passibles d'interdiction d'ici 2030.

Conscient de ces contraintes et des enjeux de souveraineté alimentaire, l'Etat français a lancé un plan d'action visant à soutenir les recherches de solutions opérationnelles, afin de ne pas laisser les agriculteurs face à des impasses lors de l'interdiction de l'emploi de certaines molécules.

Ces recherches de solutions ne passent pas seulement par l'innovation pure mais aussi par la maîtrise des conditions de mise en œuvre de possibilités connues qui tiennent compte de la variété des situations sur le terrain.

Ce dispositif est nommé PARSADA (Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures).

3 CONSTAT D'ÉCHEC DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les objectifs du plan ECOPHYTO, de réduction de 50% de la consommation de produits phytosanitaires, lancé en 2008 (et révisé plusieurs fois depuis) n'a pas apporté de résultats satisfaisants, malgré les efforts déployés par les agriculteurs, accompagnés des conseillers agricoles indépendants ou des fournisseurs de produits phytosanitaires. Il convient de préciser que cette situation est due essentiellement aux évolutions de valeurs de référence pour l'indicateur d'usage (NODU¹), pour certains produits tels que le glyphosate, ainsi qu'au recours à des produits alternatifs à moindre efficacité nécessitant des volumes supérieurs.

Les changements induits par la séparation de la vente et du conseil n'ont pas non plus apporté de gain dans l'objectif de réduction des produits phytosanitaires. Les

observations, dans les pays pratiquant cette séparation depuis de nombreuses années, l'ont montré.

Dans le même temps, le retrait, non concerté, de substances actives s'est traduit par le recours à des alternatives d'efficacité moindre entraînant une hausse des volumes consommés.

Il en résulte un sentiment d'échec, de frustration et d'incompréhension entre les différents acteurs professionnels et la société civile, favorisant critiques et injectives plutôt que recherche de solutions.

4 RECHERCHES D'ALTERNATIVES

De nombreuses expérimentations sont conduites par les instituts techniques et associations depuis plus de 15 ans.

Il apparaît difficile de trouver des réponses simples et aux résultats prévisibles car le principal avantage des produits phytosanitaires est leur efficacité immédiate et la facilité/rapidité d'application.

En effet, pour appliquer herbicides, insecticides ou fongicides, il suffit de changer de produit(s), mais l'outil d'application (le pulvérisateur) reste le même. Ceci a favorisé la recherche d'économies d'échelle, conduisant à des systèmes de cultures plus simples et des rotations plus courtes, des parcelles plus grandes dans des exploitations également plus grandes et des paysages agricoles plus homogènes. Il en résulte une baisse de biodiversité et des régulations biologiques.

Lorsqu'il s'agit de trouver des alternatives il y a une multitude de solutions évitant l'essentiel des risques perçus ou réels associés aux produits phytosanitaires, mais qui imposent une approche globale :

- Prophylaxie pour réduire la pression (rotations, réduction du réservoir d'agents pathogènes, confusion sexuelle, attraction/répulsion des nuisibles).
- Choix de variétés avec résistances augmentées (peut-être au dépend du niveau de rendement).
- Outils de lutte : Par exemple en désherbage non chimique il existe une multitude de solutions telles que faux semis pour réduire la pression des mauvaises herbes, herse étrille, houe rotative, bineuse entre et sur le rang (techniques différentes), brûlage, destruction laser, destruction électrique, fauchage, écimage, arrachage, paillage ou d'autres alternatives encore expérimentales.



Destruction laser

1. Nombre de doses unités.



Destruction électrique

- Cultures sous couverts pour contrôler les concurrentes.

Dans le cas du désherbage mécanique, cela impose une grande précision d'intervention pour éviter d'endommager les cultures. Et pour un même mode d'action les outils diffèrent grandement en fonction des espacements sur le rang et des écartements entre rangs.

Cela montre le niveau de complexité pour la mise en œuvre, mais aussi pour réduire les infestations.

Cependant, ces solutions évitent le développement de résistance et le choc chimique sur la culture de production étant évité (désherbage), il en résulte des gains de rendements.

Les systèmes de traitement phytosanitaire, de haute précision avec identification des adventices à traiter, sont aussi un moyen de réduire significativement les doses lorsque les infestations d'adventices sont localisées.

Ce principe procure un avantage limité pour les maladies fongiques et est inopérant pour contrôler les insectes.

Le coût de ces équipements de haute précision est élevé, souvent avec des débits horaires limités et ils peuvent nécessiter des compétences supplémentaires pour une mise en œuvre efficace.

Concernant les insectes, les pratiques telles que la confusion sexuelle ou l'attraction des nuisibles par des plantes annexes ainsi que le développement de pratiques favorisant les populations d'auxiliaires sont des moyens de réduire les recours aux insecticides.

Pour les maladies cryptogamiques, le potentiel de réduction du recours aux fongicides sera plutôt lié à la sélection génétique réduisant les sensibilités et aux rotations et pratiques culturales visant à réduire la présence et l'impact des foyers d'infection (mildiou de la vigne par exemple).

5 EN QUOI CETTE APPROCHE PARSADA EST DIFFÉRENTE ?

Les objectifs du PARSADA consistent à impliquer l'ensemble des acteurs (recherche, instituts techniques, fournisseurs, formation) invités à soumettre des propositions d'actions. Elles sont alors évaluées par un Comité Scientifique et Technique (CST) avant accord de financement par la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation) du ministère de l'Agriculture pour consolider, identifier, valider les solutions possibles.

Les propositions d'actions sont de durée pluriannuelle (4-6 ans) avec pour objectif d'en valider la pertinence sur plusieurs années, ce qui implique un suivi sur la durée.

Le montant du budget prévu actuellement est de 146 M€. Les demandes de financement formellement déposées (au 07-2024) représentent environ un tiers du budget prévu. Plus de 120 partenaires sont déjà engagés dans ces projets, ce qui témoigne d'un réel intérêt des acteurs de la profession.

Le PARSADA s'adresse à tout type de cultures (ornementales, parfumerie, médicinales, aromatiques, fruits, légumes, vergers, vignes, grandes cultures) et vise à apporter un accompagnement à toutes les filières et pas seulement celles, qui avec un volume suffisant de surface, arrivent à motiver les fournisseurs pour travailler à des solutions alternatives.

C'est un processus long qui implique des engagements dans la durée pour avoir un impact significatif en matière d'amélioration de l'état sanitaire des aliments, de la réduction des pollutions et d'augmentation de la biodiversité.

Il devrait être possible de financer ces changements de pratiques agricoles par les services rendus en matière de santé, de réduction de l'impact environnemental, mais cela implique un investissement initial conséquent avant de pouvoir en bénéficier.

L'engagement du ministère de l'Agriculture est un signal fort qui doit être apprécié et soutenu.

Ces actions concertées et impliquant l'ensemble des acteurs des filières de production constituent un outil majeur pour parvenir à baisser le niveau de consommation de produits phytosanitaires et éviter le risque économique associé à la disparition de substances actives.

Il est important d'inscrire cette démarche dans un temps long qui dépasse les échéances électorales car les changements d'orientation seraient une garantie de coûts supplémentaires et de désillusions en l'absence de résultats probants.

Hubert DEFRANCQ, membre du CST PARSADA
Christian HUYGHE, Co-président
du CST PARSADA